ARMENIAN LIBRARY OF THE CALOUSTE GULBENKIAN FOUNDATION
BIBLIOTHÈQUE ARMÉNIENNE DE LA FONDATION CALOUSTE GULBENKIAN
ՀԱՅԿԱԿԱՆ ՄԱՏԵՆԱՇԱՐ ԳԱԼՈՒՍՏ ԿԻՒԼՊԷՆԿԵԱՆ ՀԻՄՆԱՐԿՈՒԹԵԱՆ

ARMENIAN STUDIES
ÉTUDES ARMÉNIENNES
IN MEMORIAM HAÏG BERBÉRIAN

DICKRAN KOUYMJIAN
Editor



CALOUSTE GULBENKIAN FOUNDATION
(Lisbon, 1986)

LES ARMÉNIENS À KIEV (DE LA DEUXIÈME MOITIÉ DU XIIIe AU XVIIe SIÈCLE)

YAROSLAV DACHKÉVYTCH

L'étude du passé de Kiev, la plus ancienne colonie arménienne d'Ukraine, comme d'ailleurs d'Europe orientale en général, se heurte à des obstacles considérables pour ce qui est des premiers siècles de l'existence de ce grand foyer arménien (1). La colonie de Kiev était non seulement la plus ancienne, la plus grande, mais l'une des plus martyres. Les incursions militaires qui s'abattaient souvent sur la capitale de l'Ukraine n'épargnaient pas les Arméniens qui l'habitaient. Les flammes de la guerre, ainsi que les fléaux naturels, avaient détruit littéralement tout l'héritage culturel de la colonie qui avait derrière elle six ou sept siècles d'existence. Les historiens ne possèdent pas en général de sources écrites éclairant la vie intérieure de Kiev de la deuxième moitié du XIIIe au XIVe siècle, voire même du XVe siècle (la masse essentielle des sources a péri lors de la dévastation et l'incendie de la ville par les Tatars en 1483). Le matériel d'archives avec les manuscrits (y compris les archives de la colonie) ont disparu de nouveau en 1651 dans l'incendie qui ravagea la partie de la ville qui comprenait les quartiers arméniens et qui fut allumé par les armées lituaniennes et polonaises; l'incendie de 1718 en a détruit le reste.

L'histoire de la colonie arménienne ne peut être étudiée qu'à la base des sources créées et conservées en dehors de Kiev, ce qui conditionne le caractère fragmentaire de nos connaissances dont se plaignaient déjà les auteurs d'autrefois en essayant de reconstituer de

(1) Grâce à l'intérêt intarissable prêté par l'inoubliable H. Berbérian aux études de l'histoire ancienne de la colonie arménienne à Kiev, dans la *Revue des Études Arméniennes* ont vu le jour les deux premières parties de notre ouvrage «Les Arméniens à Kiev (jusqu'à 1240)», *REArm*, 10 (1973-4), pp. 114-131, et *REArm*, 11 (1975-6), pp. 323-375. La troisième partie finale est prête pour la mise sous presse.

passé de la colonie (2). Et encore cette voie d'utilisation des sources conservées hors de Kiev ne porte pas beaucoup de fruits. Si Lvov et Kaménetz-Podolsk étaient de grandes colonies qui se trouvaient sur la voie commerciale reliant le Proche-Orient, les Balkans et le bassin de la mer Baltique avec le monde occidental, Kiev, d'autre part, était la plus grande colonie située sur une autre voie importante qui reliait le Proche-Orient avec Moscou et le Nord en passant par la Crimée. La direction des relations économiques ne contribua pas au développement des contacts entre la colonie de Kiev, d'une part, et celles de Lvov et de Kaménetz, de l'autre (3). Même le fait que depuis 1384 Kiev se trouvait sous la juridiction ecclésiastique de l'archidiocèse de Lvov et que depuis 1622 le conseil des anciens arméniens de Lvov prenait sous ses auspices les intérêts de la colonie de Kiev qui décroissait en nombre, cela n'eut pas comme suite l'apparition de sources en provenance de Kiev dans Lvov éloigné de 500 km à l'ouest. Il y a une particularité d'ordre toponymique à signaler lorsqu'il s'agit d'utiliser les sources écrites en langue arménienne. Pendant la période post-mongolienne, c'est-à-dire après la destruction de Kiev en 1240 par les Mongols et les Tatars, Kiev est mentionné dans les textes arméniens presque exclusivement sous le nom turc Mankerman (4) (à la différence de Kiwvay (5) utilisé avant).

(2) L. S. Xačikjan, «Novye materialy o drevnej armjanskoj kolonii Kieva», *Istoričeskie svjazi i družba ukrainskogo i armjanskogo narodov (= ISD)*, [t. 1], Erévan, 1961, pp. 110-120; D. I. Myško, «O žizni armjan v Kieve v XV-pervoj polovine XVII vv.», *ISD*, [*t. 2*], Kiev, 1965, pp. 113-120; traduction arm. in *Telekagir. Hasarakan gitutʿyunner* (1963), nº 6, pp. 93-100. Prenant conscience de l'insuffisance du matériel des sources D. Myško a utilisé un procédé défendu, celui d'avoir inséré dans sa communication une masse de renseignements non vérifiés ou tout simplement inventés.

(3) A titre d'exemple ou peut signaler que parmi les écrits du tribunal arménien à Kaménetz de 1559 à 1567 Kiev n'est mentionné qu'une fois et dans les inscriptions datant de 1572 à 1575 elle ne l'est pas du tout.

(4) Au nom turc de Kiev est consacrée une vaste littérature. Ouvrages récents: O. Pritsak, «Eine altaische Bezeichnung für Kiew», *Der Islam*, Bd. 32, (1955), H. 1, pp. 1-13; Xačikjan, *op. cit.*, pp. 112-118; P. B. Łoziński, «L'origine prakrit du nom de la ville Kiev — l'implication des données historiques des sources arabes», *Études Slaves et Est-Européennes*, vol. 8, (Montréal, 1963), fasc. 1-2, pp. 3-16. Cf. aussi N. Akinean, «Yovhannēs Nasredinean arkʿepiskopos hayocʿ Lvovi...», *HA*, (1947), nº 5, pp. 300-1.

(5) Dachkévytch, «Les Arméniens...», *REArm*, 11, pp. 357, 366. Pour les XVIe et XVIIe siècles on connaît peu de cas d'emploi du nom de Kʿiov dans les textes arméniens, voir, par ex., Ł. Ališan, *Kamenicʿ. Taregirkʿ hayocʿ Lehastani ew*

Ce détail joue un rôle important en rapport avec les tentatives ayant cours dans la littérature (surtout roumaine et arménienne qui en dépendait) d'identifier Mankerman dans les sources arméniennes et arméno-kiptchaques avec Akkerman (c'est-à-dire Bilhorod-Dnistrovs'kyj) en Ukraine (6).

Ainsi, le 6 décembre (ou le 19 novembre) 1240 les Mongols s'emparèrent de Kiev, égorgèrent le gros de ses habitants et emmenèrent le reste en esclavage. La ville fut brûlée et détruite. G. del Piano Carpini, voyageur italien qui avait visité Kiev en 1245 et en 1247, a décrit la dévastation de la ville qui était quelques années auparavant le principal centre économique et culturel de l'Europe orientale. «Les Mongols, écrivait-il, assiégèrent Kiev qui était la capitale de la Ruthénie (Rus'), et après un long siège il la prirent et tuèrent les habitants de la ville; lorsque nous passâmes par leurs terres nous trouvâmes des crânes innombrables et des squelettes humains qui jonchaient la terre, car cette ville était bien grande et peuplée, tandis que maintenent elle est réduite presque à rien; c'est à peine s'il y a deux cents maisons, les gens y sont maintenus dans le pire esclavage» (7). La colonie connut le sort des autres habitants. Peut-être pourrait-on appliquer à 1240 la tradition arménienne datant encore du début du XVIIe siècle, selon laquelle «pendant les guerres dans le grand Mankerman s'engagèrent 500 âmes arméniennes, braves preux, et aujourd'hui il n'en reste que quatre familles arméniennes» (8). Cette relation écrite en 1618 par le voyageur arménien Simēon dpir Lehacʿi soulignait le contraste qui

Rumenioy havastčʿeay yaweluacovkʿ, Venise, 1896, pp. 73, 136 (mentions des années 1562 et 1613).

(6) L'identification Mankerman = Akkerman est faite, par ex., dans les ouvrages de P. P. Panaitescu, «Hrisovul lui Alexandru cel Bun pentru episcopia armeană din Suceava (30 iulie 1401)», *Revista istorica română*, vol. 4, (1934), pp. 46-7; H. D. Siruni, *Armenii în România prilejul unui centenar*, Bucarest, 1940, p. 24; du même auteur, «*Ţara voevodului Ştefan*» *(pe marginea unui manuscript armenesç scris in 1460 la Cetatea Albă)*, Bucarest, 1941, p. 14; du même auteur, *Hay ekelecʿin Rumen holi vra...*, Ējmiacin, 1966, p. 78 (ainsi que dans d'autres ouvrages de l'auteur). Cf. aussi A. G. Abrahamyan, *Hamarot urvagic hay galtʿavayreri patmutʿyan*, Erévan, 1964, p. 335.

(7) G. Del Piano Carpini, «Ystoria Mongalorum», *Sinnica Franciscana*, vol. 1, Quaracchi, 1929, p. 16.

(8) Simēon dpri Lehacʿwoy, *Ulegrutʿiwn taregrutʿiwn ew yišatakarankʿ*, Vienne, 1936, p. 347. Pour la datation voir Ya. Dachkévytch, «Simeon dpir Lehaci – kto on?», *Księga pamiątkowa ku czci E. Słuszkiewicza*, Varsovie, 1974, pp. 69-70; traduction franç. *REArm*, 12 (1977), pp. 352-3.

existait entre la colonie jadis florissante et sa décadence au début du XVII[e] siècle. Et si la quantité des Arméniens est, à la manière orientale, hyperbolisée (tant dans le sens de l'augmentation à 500 guerriers que dans le sens de sa réduction à quatre familles), néanmoins il n'y a pas de doute que lors de l'époque terrible de 1240 les Arméniens, côte à côte avec les autres habitants, prirent une part active à la défense de la ville. Nous avons à notre disposition encore d'autres données indirectes prouvant la participation des Arméniens à la défense de la ville en 1240. Parmi les trésors enterrés à Kiev, probablement lors de son siège, il y a aussi un trésor d'origine arménienne constitué d'objets en argent. Sur un anneau provenant de ce trésor il y a une inscription arménienne: Harjēn (9).

Durant longtemps, jusqu'en 1371 quand on apprend l'existence d'un évêché arménien à Kiev, les renseignements directs sur les Arméniens de Kiev font défaut. Si jusqu'à cette date il y avait eu cependant un évêché (l'évêque aurait pu se trouver en dehors de la ville), cela veut bien dire qu'au XIV[e] siècle la colonie était assez nombreuse.

L'histoire de la colonie de la fin du XIII[e] au début du XIV[e] siècle devrait être liée probablement d'une manière indirecte avec le «Règlement du métropolite Maksym» (1283-1305, qui était formellement métropolite de Kiev, mais qui en réalité effectuait des voyages à de différentes villes et qui de 1299 à 1300 s'installa en Moscovie à Vladimir-sur-la-Klaz'ma). Dans sa «Bénédiction de Maksym, métropolite de toute la Ruthénie à tous les chrétiens orthodoxes» (autre appellation du même ouvrage), qui n'a pas de date fixe, on souligne la nécessité de manger de la viande toute la semaine avant le jeûne afin de se distinguer de l' «hérésie arménienne» (10).

D'une façon plus définie est lié à Kiev «Le fait de l'élection et de la promotion au poste d'évêque» datant de 1423 dans la variante qui s'est conservée jusqu'à nos jours (ce qui n'exclut pas l'existence d'un texte plus ancien). Il y est mention de la promotion d'évêque orthodoxe de Saray et de la région du Don Evfymij en 1423. L'évêque s'engageait à ne pas permettre aux orthodoxes de se marier, de se lier en compérage et de fraterniser avec les Arméniens, et en cas de participation des prêtres à de tels rites, de rapporter tout cela au métro-

(9) La publication de cette trouvaille de 1936 est dans: G. F. Korzuxina, *Russkie klady IX-XIV vv.*, Moscou-Leningrad, 1959, p. 108, tab. XXIX.

(10) *Pamjatniki drevnerusskogo kanoničeskogo prava*, 1ère partie (= *Russkaja istoričeskaja biblioteka*, t. 6), St Petersbourg, 1880, pp. 141-2.

polite (11). Dans ces interdictions brutales se sont reflétées les opinions intolérantes officielles de l'Eglise moscovite qui avait annoncé en 1392 par la bouche du métropolite Kyprian (1378-1406, avec intermittances nombreuses) que «l'hérésie arménienne est la plus odieuse de toutes les hérésies» et qui interdisait tout contact avec les Arméniens (12). Le Bulgare Kyprian avait apporté avec lui en Ruthénie tous les préjugés de l'Eglise grecque à l'égard des Arméniens. Ce n'est pas par hasard qu'il avait vécu longtemps à Constantinople jouissant des bonnes grâces des patriarches.

* * *

Il est difficile de déterminer dans quelle mesure les conceptions de l'Eglise orthodoxe s'étaient reflétées sur la situation des Arméniens et, cela surtout après 1362/1363, ou dans ces environs, quand le pouvoir à Kiev tomba dans les mains des Lituaniens et que la dépendance par rapport aux Tatars devenait de plus en plus formelle. (Sous le joug tatar la tolérance religieuse était plus grande en comparaison avec la tolérance des Lituaniens quand se renforça d'abord l'influence de l'Eglise orthodoxe et ensuite celle de l'Eglise catholique romaine.) Néanmoins dans les milieux arméniens bouillonnaient les passions religieuses venues probablement de Crimée, lieu des différends entre les Arméniens grégoriens et les Arméniens catholiques uniates. La lutte entre les deux partis eut pour conséquence le renvoi en 1371 du dernier évêque arménien Yakob (Hakob). Bien que nous n'ayons pas de renseignements sur les évêques précédents, il semble tout à fait invraisemblable que Yakob fût le seul évêque arménien de Kiev, ou bien que l'évêché fut créé à Kiev au moment de la décadence de la ville. Il est admissible que l'évêché existait à la période prémongole. En tout cas, encore dans la seconde moitié du XVIIe siècle la tradition voulait que le plus ancien centre religieux des Arméniens (un archevêché ou même un patriarcat) en Ruthénie se trouvât à Kiev (13).

(11) *Ibid.*, pp. 454-5.

(12) «Mitropolita Kipriana otvety igumenu Afanasiju», *ibid.*, p. 251. Pour la datation voir: GL. [=E. Golubinskij], «Kiprian», dans: *Russkij biografičeskij slovar'*, t. Iba-Klju, St Pétersbourg, 1897, pp. 641-2.

(13) A. M. Pidou, «Krótka wiadomość o obecnym stanie, początkach i postępie misji apostolskiej do Ormian...», dans *Źródła dziejowe*, t. 2, Varsovie, 1876, pp. 14, 17; traduction arm. *Brni miut'iwn hayoc' Lehastani ənd ekelec'woyn Hṙovmay...*, St Pétersbourg, 1884, pp. 11, 16.

L'histoire ne nous dit pas les causes directes du renvoi de Yakob. Il est hors de doute, cependant, qu'on l'avait chassé avec un groupe de ses partisans pour s'être efforcé de mettre l'Eglise sous la dépendance de Rome. Son activité lors de son exil à Lvov faisant partie de la Hongrie en fut la preuve. (Cette activité de Yakob durant les années 1371-1378 est assez bien éclairée par sept documents de l'époque, permettant de démêler la vérité des mensonges que firent à son compte certains historiens des XVIe-XXe siècles.) Il est possible que l'exil de Yakob soit lié en quelque sorte avec la vague de libération nationale et religeuse qui s'était emparée de la population ukrainienne de Pologne et de Lituanie après la mort du roi polonais Casimir, survenue le 5 novembre 1370, qui avait dans son temps conquis la majeure partie des terres ukrainiennes (14). Pour la première fois on fait la connaissance de l'évêque Yakob (Jacobus Kioviensis de ordine sancti Basilii episcopus) à Lvov le 4 août 1371 lors de son intervention en qualité de témoin dans une affaire de confirmation d'un document (15). Pour lui-même, ainsi que pour ses adeptes, moines arméniens, chassés de Kiev et qui soutenaient le statut de saint Basile-le-Grand, il obtint d'entrer en possession de l'église abandonnée de Saint-Jean-Baptiste située dans un faubourg de Lvov, le 12 Novembre 1371, de la part du staroste (capitaneus) de Ruthénie, Johannes, ainsi que du village de Hodovyči en guise de support matériel pour sa communauté (16). Le 27 août 1375 l'évêque et sa communauté kiévienne reçurent du prince Władysław d'Opole (vassal du roi de Hongrie) d'autres terres à Lvov (17). Le 13 juin 1376 Yakob fit connaître au tribunal municipal de Lvov le contenu du testament de l'Arménien Tayczadin (18). Dans les environs de 1377 et 1378 il distribuait des indulgences à Krosno et à Lvov (avec d'autres évêques catholiques, ce qui confirme une fois de plus

(14) A propos de l'indignation des Ukrainiens après la mort du roi voir: W. Abraham, *Powstanie organizacji kościoła łacińskiego na Rusi*, t. 1, Lvov, 1904, pp. 293-4.

(15) A. Theiner, *Vetera documenta Poloniae et Lithuaniae gentiumque finitimarum historiam illustrantia...*, t. 1, Rome, 1861, pp. 664-5. W. Abraham, *op. cit.*, affirmait faussement que Yakob se trouvait alors à Cracovie.

(16) *Akta grodzkie i ziemskie...*, t. 2, Lvov, 1870, pp. 4-5.

(17) E. I. Ružickij, «Neopublikovannyj dokument XIV v. po istorii armjanskoï kolonii vo L'vove», *Lraber*, Erévan, 1970, nº 2, pp. 106-108.

(18) *Akta grodzkie i ziemskie...*, t. 3, 1873, pp. 49-50; *Pomniki dziejowe Lwowa z archiwum miasta*, t. 1, Lvov, 1892, pp. 93-95 (et le facsimilé à la fin du livre).

ses positions politiques) (19). Finalement sa personne est mentionnée le 18 mai 1378 en qualité d'un des juges administrant à Lvov (20).

C'est avec préméditation que nous nous sommes attardé pour donner des détails sur les documents liés au nom de Yakob, car ce n'est que de cette manière qu'il est possible de présenter objectivement son activité à Kiev et Lvov. L'evêque est mort vers 1378 ou plus tard et fut enseveli à Lvov à l'église catholique des Dominicains, la seule église catholique de ce temps, située dans l'enceinte de la ville. Plus tard on a gravé sur sa pierre tombale une fausse date de son décès (1377) (21). En se basant sur le fait que Yakob fut enterré à l'église des Dominicains on en fit un Dominicain, et à cause de son poste d'évêque de Kiev il fut proclamé évêque catholique de Kiev (bien qu'un tel évêché n'existât pas encore au XIVe siècle) (22). On «oublia» en général qu'il était arménien. Plus tard on inventa une histoire sur la lutte commune de l'évêque avec le métropolite Oleksij (en réalité ennemi de Rome et proclamé plus tard saint orthodoxe) pour l'installation de l'union catholique de Kiev avec Rome (23), ce qui aurait amené à sa persécution et à son exil. C'est de cette sorte que l'évêque Yakob (Arménien et de ordine s. Basilii!) devint un activiste de l'ordre des Dominicains à Kiev et sa biographie mystifiée

(19) F. Pawłowski, *Premislia sacra, sive series et gesta episcoporum r.l. Premislensium*, Cracovie, 1869, p. 65; J. Scrobissevius, *Vitae archiepiscoporum Haliciensium Leopoliensium*, Léopoli, 1628, p. H 2.

(20) O. Balzer, *Sądownictwo ormiańskie w średniowiecznym Lwowie*, Lvov, 1909, pp. 176-7.

(21) P. Ruszel, *Tryumph na dzień chwalebny Jacka świętego...*, Wilno, 1641, p. 90 (à propos de la tombe qui n'est pas datée par lui); S. Okolski, *Russia florida rosis et liliis...*, Léopoli, 1646, p. 58 (apparaît la date 1377).

(22) Ruszel, *op. cit.*; Okolski, *op. cit.*

(23) S. Okolski, *Chioviensium et Czerniechoviensium episcoporum sanctae et catholicae ecclesiae Romanae ordo et numerus descriptus*, Léopoli, 1649, p. A3; D. Frydrychowicz, *S. Hyacinthus Odrovascius principalis hierarchicus universalis regni Poloniae patronus...*, Cracovie, 1687/8, p. 226; K. Niesiecki, *Korona polska przy złotej wolności...*, Lvov, 1728, p. 68; du même auteur, *Herbarz polski*, t. 1, Lipsk, 1839-1846, p. 75; Th. Ripoll, *Bullarium ordinis ff. Praedicatorum*, t. 2, Rome, 1730, pp. 294-5; M. Le Quien, *Oriens Christianus in quatuor patriarchatus digestus...*, t. 3, Paris, 1740, p. 1127; K. N. Orłowski, *Defensa biskupstwa y dyecezyi kiiowskiey...*, Lvov, 1748, p. 81; Ch. G. Friesius, *De episcopatu kioviensi*, Varsovie, 1763, pp. 30-32; F. Rzepnicki, *Vitae praesulum Poloniae, Magni Ducatus Lithuaniae res praecipue illorum temporibus gestae...*, t. 3, Posnań, 1763, p. 139; K. Chodykiewicz, *De rebus gestis in provincia Russiae ordinis Praedicatorum commentarius*, Berdyczoviae, 1780, pp. 271-2.

servit de preuve à l'existence d'un évêché catholique à Kiev au XIVe siècle. Cela peut paraître étrange, mais les chercheurs du XIXe siècle même ne purent se libérer du mythe... (24). Les faux renseignements sur Yakob trouvèrent leur place dans les ouvrages de référence connus de la hiérarchie catholique (25). Certains chercheurs contemporains n'ont pas pu se libérer de cette pieuse invention (pia fraus) du XVIIe siècle. L'évêque Yakob apparaît dans leur imagination tantôt comme un Arménien de rite catholique (26), tantôt comme un évêque titulaire catholique de Kiev dont les années de fonction relèvent du fantastique (1350-1379) (27).

Yakob fut le dernier évêque arménien à Kiev (28). Après sa mort la paroisse de Kiev fut rattachée à l'archevéché arménien de Lvov par le kondak du catholicos T'ēodoros du 2 avril 1384 (29). A partir de 1516 Kiev figure dans le titre des archevêques arméniens de Lvov. Il est aussi mentionné dans les chartes confirmatrices des rois polonais pour ces archevêques dans les années 1562, 1562 et 1606 (30). Cela devait probablement témoigner des anciennes traditions de la hiérarchie arménienne en Ukraine.

* * *

Les Arméniens résidant à Kiev étaient de deux catégories principales: 1) autochtones, c'est-à-dire, ceux qui s'étaient installés à Kiev

(24) S. Barącz, *Rys dziejów zakonu kaznodziejskiego*, t. 2, Lvov, 1861, p. 37.

(25) P. B. Gams, *Series episcoporum ecclesiae catholicae...*, Ratisbonne, 1873, p. 348; C. Eubel, *Hierarchia catholica medii aevi...*, Monasteri, 1895, p. 302.

(26) S. Obertyński, *Die Florentiner Union der polnischen Armenier und ihr Bischofskatalog*, Rome, 1934, p. 7.

(27) G. Petrowicz, *La chiesa Armena di Polonia*, I, Rome, 1971, p. 14.

(28) L'indication sur le fait qu'après Yakob il y aurait eu un évêque nommé Hovhannēs (à partir de 1391), comme l'estimait D. Kajetanowicz, *Katedra ormiańska i jej otoczenie...*, 2e éd., Lvov, 1930, p. 57, est dénuée de fondement.

(29) Ališan, *op. cit.*, p. 217. Dans le kondak du catholicos Kostandin du 15 janvier 1375, édité pour l'évêque de Lvov, Kiev n'y est pas mentionné (*ibid.*, p. 215), car l'évêque Yakob était en vie. Il en est de même dans le plus ancien des kondaks, celui du catholicos Mesrop du 15 juin 1363 (*ibid.*, p. 5). Cela prouve indirectement que Kiev en ce temps-là, c'est-à-dire en 1363, constituait un diocèse à part. Nous acceptons la date de 1363 qui est nettement visible sur la photocopie du kondak (Petrowicz, *op. cit.*, p. 167) en refusant toute correction arbitraire en 1361 ou en 1364.

(30) Obertyński, *op. cit.*, pp. 50, 53, 58, 60.

et en Ukraine avant ou plus tard, 2) «étrangers» venus à Kiev en dehors de l'Etat pour des raisons commerciales. La présence d'un grand nombre de marchands arméniens venus à Kiev de l'étranger (en premier lieu de la Crimée, à ce qu'il paraît) s'est reflétée sous une forme particulière dans la charte statutaire signée par le grand prince lituanien Alexandre et qui est datée du 14 mai 1499. Le grand prince avait déterminé que le concubinage avec une Kiévienne revenait à une amende de 12 soixantaines de grosz pour un marchand arménien étranger (31). Les contacts commerciaux des Arméniens de Kiev avec ceux de Crimée ont trouvé leur confirmation, par exemple, dans le verdict du roi Sigismond I[er], datant du 24 octobre 1510 qui concernait le différend entre les Arméniens Bejata de Caffa et Demjan de Kiev. Ces derniers apportaient en 1508 des marchandises à Vilnius et en revenaient par Sluck et Luck (32). On pouvait rencontrer en 1564 des Arméniens de Kiev à Kaménetz. C'est là qu'arriva un certain Ivaško de Kiev avec une commission faite pour deux autres Arméniens de Kiev: Tolkač et Lazor (33). Au témoignage de l'ambassadeur vénitien, A. Contarini, qui passait en 1474 par Kiev à destination du chah d'Iran Uzun Hasan, l'objet principal du négoce à Kiev était constitué de fourrures en provenance de Moscovie que l'on envoyait par caravane à Caffa (34). Pourtant le commerce de fourrures n'était pas le seul. L'Arménien de Lvov Lazor, nommé Holupko, avait acheté à Kiev un serviteur-esclave au nom de Halan, or ce dernier lui fut soustrait en 1489 par le prêtre J. Myskovsky (35). Pendant leur voyage en Moscovie via Kiev les marchands arméniens encouraient différents dangers, et cela même quand leurs caravanes étaient armées. Vers 1568 une des caravanes d'Arméniens de Turquie dirigée par le caravan-pacha Manojlo (<Manvel), partie de Kaménetz pour la Moscovie en tra-

(31) *Akty, otnosjaščiesja k istorii Zapadnoj Rossii (= Akty ZR)*, t. 1, St Pétersbourg, 1846, p. 195.

(32) *Litovskaja metrika*, t. 1 (= Russkaja istoričeskaja biblioteka, t. 20), St Pétersbourg, 635-637.

(33) T. I. Hrunin, *Dokumenty na poloveckom jazyke XVI v....*, Moscou, 1967, pp. 200, 312-3. La traduction est corrigée dans: Z. Abrahamowicz, «Drei Veröffentlichungen der armenisch-kiptschakischen Denkmäler aus Kamieniec Podolski», *Asian and African Studies*, vol. 8 (1972), [Bratislav-Londres, 1973], p. 169.

(34) *Sbornik materialov dla istoričeskoj topografii Kieva i jego okresnostej*, Kiev, 1874, p. 6.

(35) *Acta officii consistorialis Leopoliensis antiquissima*, vol. 1 (= Zabytki dziejowe, t. 2, 1ère partie), Léopoli, 1927, p. 534.

versant Kiev, fut attaquée non loin de la frontière près de Oster par un détachement de cosaques du châtelain kiévien P. Sapieha. Quelques Arméniens furent tués et les marchandises emportées. Cet incident suscita une longue enquête et des débats judiciaires. Le tribunal polonais reconnut coupables les Arméniens qui se dirigeaient en Moscovie en dépit de l'interdiction des autorités polonaises (36). La présence à Kiev au XVI[e] siècle des Arméniens qui venaient de Crimée est encore confirmée par des graffiti arméniens dans l'église orthodoxe ukrainienne de Sainte Sophie (37).

Aux XV[e] et XVI[e] siècles les Arméniens autochtones constituaient une forte part dans la ville, naturellement, plutôt économique que numérique. Ce n'est pas par hasard qu'aucun privilège attribué à la ville ne passait sans qu'il n'y ait eu mention des Arméniens comme partie intégrante de la bourgeoisie kiévienne. Quand entre 1492 et 1497 Kiev obtint le droit de Magdeburg dans la charte respective du grand-prince lituanien Alexandre, les Arméniens furent mentionnés comme des citadins égaux dans leurs droits (38). Ils le sont analogiquement dans les chartes de Sigismond 1[er] du 29 mars 1514 (39), dans celle du janvier 1516 (40) et dans la charte de Sigismond-Auguste datée du 24 avril 1545 (41). Tous ces privilèges sont liés à l'élargissement

(36) *Arxiv Južnoj i Zapadnoj Rossii* (=*Arxiv Ju ZR)*, 8[e] partie, t. 5, (Kiev, 1907), pp. 173-175, 187-190; cf. aussi A. Jabłonowski, «Handel Ukrainy w XVI w.», *Ateneum*, t. 78, (Varsovie, 1895), t. 2, p. 248. Comme curiosité on peut citer les tentatives de D. Myško, *op. cit.*, p. 116, d'interpréter cet événement comme une autorisation du roi concédée aux Arméniens de faire le commerce avec la Moscovie.

(37) Dachkévytch, «Les Arméniens...», *REArm*, 10, pp. 331-2. Ces graffiti, préparés pour l'édition il y a quelques années par A. Vysockij et H. Bartikyan, n'ont pas été jusqu'alors publiés.

(38) La charte non datée d'Alexandre n'est connue que sous forme abrégée dans les chartes ultérieures (1514, 1516, 1544, 1545 et ainsi de suite). Le plus proche de l'original perdu ukrainien est la traduction latine publiée dans: *Żrzódła do dziejów polskich*, t. 2, Wilno, 1844, pp. 404-418 (dans la confirmation de 1588).

(39) *Akty, otnosjaščiesja k istorii Juznoj i Zapadnoj Rossii* (= *Akty JuZR*), t. 2, (St. Pétersbourg, 1865), pp. 126-128.

(40) *Żrzódta...*, t. 2, pp. 404-418 (dans la confirmation de 1588).

(41) *Ibid.* Il est à noter l'existence d'une traduction ukrainienne défectueuse faite d'après une traduction latine d'un original ukrainien perdu (la traduction des années 1710-1720 est de A. Trocyna et M. Jahelnyc'kyj). De leur traduction de la charte de 1545 il s'ensuit que cette même année une délégation de bourgeois de Kiev, y compris des Arméniens, avait obtenu audience auprès de Sigismond-Auguste (voir les publications *Gramoty velikix knjazej litovskix s 1390 po 1569 g.*, Kiev, 1868, pp. 46-58; V. Ščerbyna, «Dokumenty do istoriji Kyjeva 1494-1835 rr.»,

des droits d'autonomie de la ville. (Nous ne faisons qu'indiquer les mentions dans les chartes possédant un nouveau texte sans parler des choses répétées dans les chartes confirmées avant.) Finalement, après que Kiev fut sortie de la dépendance des Lituaniens pour faire partie de la Pologne (1569) le roi polonais, Sigismond-Auguste, confirma le 28 mai 1570 le droit des citadins d'élire leur maire; dans la charte en question on parle aussi des Arméniens (42).

Quant aux privilèges accordés à la communauté arménienne même, nous en savons beaucoup moins long, bien que des documents respectifs existaient encore dans la première moitié du XIX[e] siècle. A ce qu'il paraît les privilèges ne concernaient exclusivement que la sphère ecclésiastique. Selon des renseignements embrouillés, Casimir IV (grand-prince à partir de 1440 et roi de 1445 à 1492) «avait concédé aux Arméniens vers le milieu du XV[e] siècle le privilège de s'installer à Kiev et d'y construire une église» (43). En réalité il ne pouvait être question du droit de résidence, car les Arméniens s'y trouvaient depuis plusieurs siècles et avaient déjà leur église (leur évêque étant déjà mentionné en 1371!). Il est plus vraisemblable que Casimir IV ait accordé à la paroisse certaines faveurs. On ne sait quels ont été les privilèges accordés à la paroisse par Alexandre, Sigismond I[er] et Stéphane Batory dans les documents respectifs de 1496, 1499, 1511, 1513, 1535 et d'une date non précisée (44). Le fait de l'existence de telles chartes est hors de doute: en gros elles sont mentionnées dans un document daté de 1622 (il y est question de privilèges royaux pour l'église et pour le prêtre, cependant sans indication de date et de noms des souverains) (45). Le contenu de ces chartes est inconnu.

* * *

L'étude de la question du nombre des Arméniens, de la structure sociale de la colonie, du lieu de résidence et des métiers se heurte à de grandes difficultés. La seule source valable, et par là exclusivement

Ukrajins'kyj arxeohrafičnyj zbirnyk, t. 1, (Kiev, 1926), pp. 7-12). En réalité une telle visite chez le roi n'a pas eu lieu: les traducteurs ont mal interprété le passage dans le texte latin.

(42) *Akty JuZR*, t. 1 (1863), pp. 172-3.

(43) [E. Bolxovitinov], *Opisanie kievosofijskogo sobora i kievskoj ierarxii...*, Kiev, 1825, p. 106.

(44) *Ibid.*

(45) Ja. F. Holovac'kyj, «Vypis' s knig gorodskix voevodstva kievskogo», *Čtenija v imp. Obščestve istorii i drevnostej rossijskix*, t. 2, Moscou (1846), n° 2, p. 51,

précieuse, est le recensement (lustratio) de Kiev (c'est-à-dire l'inventaire) du milieu du XVI[e] siècle. Cet inventaire non daté, mais situé hypothétiquement entre février et mars 1552, ne donne pas lieu à des objections. Des difficultés supplémentaires viennent avec l'utilisation des textes publiés, c'est-à-dire de l'original ukrainien (46) et de la vieille traduction polonaise datant de 1616 (47). Les deux publications sont imparfaites et dans l'étude de l'état de la colonie elles désorientent amplement. Dans la traduction polonaise les noms des citadins sont déformés, bien que leur ordre soit juste; dans le texte ukrainien l'ordre des noms est arbitraire, l'orthographe de certains d'entre eux est fausse. Nous avons eu recours à l'original qui s'est heureusement conservé intact (48). Son étude a non seulement fait éviter les erreurs de la publication, mais a aidé à éliminer les fausses conclusions qui ont été faites dans la littérature.

Dans le recensement les citadins, quant à leurs droits et leur lieu de résidence, sont divisés en quelques catégories. Les Arméniens faisaient partie de trois catégories: I. étaient citadins ceux qui jouissaient du droit de la ville, c'est-à-dire du droit de Magdeburg (= juridiction de la ville); II. les habitants qui se trouvaient sous la dépendance du château (= juridiction du château); III. les habitants qui dépendaient des féodaux (= juridiction foncière). En étudiant le document original de l'inventaire, il s'est avéré qu'en général les Arméniens se trouvent mis dans deux groupes à part dans la liste des habitants des I[ère] et II[e] catégories.

Tenant compte de ce que l'énumération des habitants dans l'inventaire a été faite dans l'ordre de leur lieu de résidence par rues il est aisé de conclure que la liste complexe des noms d'Arméniens reflète l'existence de deux quartiers arméniens dont l'un relevait de la jurisdiction de la ville et l'autre du château (49). Il semble que les deux quartiers se trouvaient l'un près de l'autre et constituaient un territoire arménien à Podil autour de l'église, de l'hôpital et de la maison du prêtre (les édifices sont mentionnés dans l'inventaire) formant le centre de la colonie, comme dans d'autres villes de l'Ukraine.

(46) *Arxiv JuZR*, 7[e] partie, t. 1 (1881), pp. 106-122.

(47) *Żrzódła...*, t. 2, pp. 123-140 (mal daté 1543-1548).

(48) Archives Centrales d'Etat des actes anciens à Moscou, f. 389, inv. 1, vol. 563, pp. 39'-46' (= *Litovskaja metrika*, t. 6, pp. 28-44).

(49) Dans la publication de l'*Arxiv JuZR* la liste de noms est complètement perturbée, ce qui ne permettait pas de dévoiler le vrai état des choses.

Partant du fait que les dernières lignes dans la liste des citadins des Ière et IIe catégories se rapportaient aux Arméniens, on obtient les résultats suivants.

Le quartier arménien qui se trouvait sous la jurisdiction de la ville comprenait au moins 8 maisons et dépendances: 1. Taras (peut-être arm. <T'oros) Čor"nyj (='noir', 'brun'), 2. Prosca Matveevyč, 3. Vacur Popovyč (='fils de prêtre'), 4. Ilja Ormenyn, 5. Kirkor (<Grigor) Odyrkovyč, 6. Fedko Ser"kizen, 7. Elbej Ormenyn, 8. Morodyn Ormenyn. Faisaient partie de cette jurisdiction encore 4 maisons: 9. Bohdan Tolkač (déjà mentionné), 10. Opanas Egupovyč, 11. Kasparova (= épouse de Kaspar), 12. Xurs Mykulyn (chef et fondateur de la famille des Xursevyč dont on reparlera plus bas).

Le quartier arménien qui relevait de la juridiction du château comptait, au moins, 6 maisons et dépendances: 13. Eva Tumaškova (arm. <Tuman), 14. Semen Xymyn. 15. Ivanys Armenyn, 16. Elbej, 17. Bohdan Armenyn, le gendre de Somova, 18. Lobko, 19. Le gendre de Kirkor, 20. Xačko (arm. <Xačatur), 21. Kaspor Armenyn, 22. Hrys"ho Nos (=nez), 23. Bohdanova Tolmacova (c'est-à-dire la femme de l'interprète; tolmač = interprète; quant à cet interprète on en reparlera), 24-25. Makarova Tolmačova (deux maisons; sur Makar, l'interprète, voir plus bas), 26. Ormenskyj pop (=prêtre arménien), 27. Hryško Melnyk (=meunier) Ormenyn, 28. Pjatnyca, le mari de Čurystyna.

La juridiction foncière concernait une maison avec dépendances: 29. Er"menyn Pylypovyč (50).

Ainsi, en 1552 il y avait à Kiev au moins 29 maisons arméniennes (51) sans compter une église et un hôpital. Nous soulignons le mot «au moins» parce que le critère anthroponymique dans les comptes est

(50) Certains auteurs considéraiant qu'étaient Arméniens aussi: Šapran Melexov (A. Jabłonowski), Bruxan Terexov, Myško Arustenok, Levan Milan (D. Myško).

(51) Notre dénombrement précise les opinions présentées dans la littérature. A. Jabłonowski, *Polska XVI w. pod względem geograficzno-statystycznym*, t. 11, dz. 3 (Varsovie, 1897), pp. 107-8, a dénombré au moins 16 maisons arméniennes (avec dépendances); P. G. Klepatskij, *Očerki po istorii kievskoj zemli*, t. 1, Odessa, 1912, p. 337, a dénombré au moins 7 maisons. Nous avions trouvé 14 maisons à Kiev, voir Ja. R. Daškevyč, «Rozselennja virmeniv na Ukrajini v XI-XVII st.», *Ukrajins'kyj istoryko-heohrafičnyj zbirnyk*, fasc. 1, (Kiev, 1971), p. 164; du même auteur, «L'établissement des Arméniens en Ukraine pendant les XIe-XVIIIe siècles», *REArm*, 5 (1968), p. 345.

peu certain (beaucoup d'Arméniens portant des noms ukrainiens et tatars).

Selon les données du recensement il y avait 450 maisons à Kiev. Pour le compte des habitants nous empruntons l'index modifié de H. Łowmiański proposé à la base de l'interprétation des données documentaires des années 1528 et 1565. Cet auteur estimait qu'une maison rurale en Lituanie et en Biélorussie comptait en moyenne 6,5 personnes, en Ukraine (52). Nous augmentons l'index pour l'Ukraine à 7,5 personnes en ce qui concerne la campagne et à 8 personnes pour la ville. De là, le nombre total des habitants de Kiev en 1552 serait de 3600 personnes, d'où il faudrait déduire ou moins 230 Arméniens. Comme dans les autres villes d'Ukraine, le rôle et la place des Arméniens étaient déterminés non pas par leur nombre, mais par le potentiel économique de la colonie (53), au milieu du XVI[e] siècle la colonie de Kiev occupait, pour le nombre, la quatrième place en Ukraine après Lvov, Kaménetz et Sočava. D'autre part, il faut prendre en considération le fait qu'au milieu du XVI[e] siècle Kiev se trouvait en période de décadence après plusieurs pogromes tatars. Quelques 60 ou 70 ans auparavant la colonie paraissait être beaucoup plus nombreuse.

A la différence d'autres villes d'Ukraine, à Kiev il n'y avait pas de tribunal strictement arménien. Pourtant, à chaque conseil municipal de la ville de Kiev il y a dû toujours avoir un représentant arménien. Dans la première moitié du XVII[e] siècle, c'est-à-dire au moment où la colonie était numériquement fortement réduite, ce représentant était Vasyl Xursevyč. Si les représentants arméniens prenaient part aux travaux du conseil de la ville à l'époque de la décadence de la colonie, ils avaient dû y siéger bien avant, ce qui peut être prouvé indirectement par la charte susmentionnée de 1570 qui garantissait la participation des Arméniens aux élections du maire.

Néanmoins, indépendamment de la soumission des membres à différentes juridictions, la communauté arménienne en général jouissait d'une certaine autonomie nationale et religieuse. Le seul témoignage

(52) H. Łowmiański, «Popisy wojska Wielkiego Księstwa Litewskiego w. XVI jako źródło do dziejów zaludnienia», *Mediaevalia w 50 rocznicę pracy naukowej J. Dąbrowskiego*, Varsovie, 1960, p. 433.

(53) Myško, *op. cit.*, pp. 115-6, écrit que les Arméniens s'occupaient à Kiev de la culture de la terre, d'horticulture, de viticulture, de la vente de boissons alcooliques. Tout cela est possible, mais jusqu'à présent non prouvé.

de son existence (à l'exception de l'organisation ecclésiastique) est un cachet que nous avons découvert et qui avait appartenu au conseil des anciens de la ville de Kiev. Il porte l'empreinte d'un agneau qui tient dans la patte antérieure gauche la lance d'un drapeau terminée par une croix. Sur le cachet il y a une inscription arménienne qui dit: «C'est le cachet des anciens de Mankerman» (54). On connaît 19 empreintes de ce cachet (55), mais pas une seule n'est apposée à un document kiévien. Dans tous les cas les empreintes figurent sur des copies de documents préparés à Lvov à partir des années 60 du XVIIe siècle jusqu'aux années 20 du XVIIIe (c'est-à-dire à partir du moment où le cachet s'est trouvé à Lvov) (56). Quant au personnel et à la sphère des compétences du conseil des anciens arméniens à Kiev nous n'en savons rien. Mais en se basant sur les faits analogiques du même organe à Lvov (le cachet de Lvov porte l'inscription, «C'est le cachet des anciens de Lvov») on peut déduire que les fonctions des anciens de Kiev ressemblaient à celles des anciens de Lvov (57), c'est-à-dire que les anciens représentaient la communauté devant les autres autorités, qu'ils contrôlaient le trésor de l'église et ses biens, qu'ils administraient l'hôpital. Les anciens étaient, du moins formellement, électifs. On ne peut mettre encore en doute le fait que le pouvoir se trouvait dans les mains des représentants les plus aisés de la communauté.

Notre énumération des anthroponymes arméniens n'est pas un but en soi. Le matériel permet, d'une part, de juger le degré d'assimilation et, de l'autre, l'origine des Arméniens. Il est clair que des conclusions précises sont impossibles, néanmoins l'anthroponymie est une source importante dans l'étude de tels problèmes.

(54) Pour la description du cachet voir Ja. R. Daškevyč, «Armjanskie obščestvennye pečati na Ukraine (XVI-XVII vv.)», *Banber Matenadarani*, 11 (1973), pp. 240-2.

(55) A part les 18 empreintes citées dans l'article ci-dessus, on en a trouvé encore une dans le document daté de 1685 dans les Archives Historiques Centrales d'Etat de la R.S.S. d'Ukraine à Lvov (abrégé en: A.H.C.E., Lvov), f. 52, inv. 2, t. 141, p. 1467.

(56) A l'aide du cachet de Kiev est validée la copie d'un seul document qui date de 1648. Pourtant cette copie a été faite au moins 20 ans après l'apparition de l'original. A cause de cela nous retirons notre ancienne supposition (voir: Daškevyč, «Armjanskie obščestvennye pečati...», p. 241) que le cachet avait été transmis à Lvov en 1622 ou tout de suite après.

(57) A propos du conseil des anciens de Lvov voir: Ja. R. Daškevyč, «Armjanskoe samoupravlenie vo Lvove v 60-80-x gg. XVII v....», *Banber Matenadarani*, 9 (1969), p. 213-240.

L'étude des anthroponymes (pour les XVIe et XVIIe siècles il y en a environ 80) permet de distinguer: 1. des noms arméniens et leurs dérivés (les prénoms Kačeres <Xačʿeres, Kirkor <Grigor, Ivanys <Yovhannēs, Garabit <Karapet; les noms de famille patronymiques Egupovyč <fils de Yakob, Serkizen <fils de Serkiz, Kir"-korovyč <fils de Grigor etc.); 2. des noms turcs et leurs dérivés ou bien des noms arabes et perses modifiés dans un milieu turc (Elbej // Albej // Olbej, Soltan, Berendij; Albeev // Albeevyč, Olbeevna // Orbeevna, Berendijevyč, Soltanovyč, Muratovyč et d'autres); 3. des noms ukrainiens et leurs dérivés ainsi que d'autres prénoms assimilés par l'intermédiaire de la langue ukrainienne (Ivaško, Vasko, Fedor, Hryhor, Demjan, Olexno, Fylyp, Makar, Bohdan, Ivan, Jakym, Stefan, Mykolaj, Anna, Nastas'ja; Demjanovyč, Ivaškovyč, Ivanovyč, Pylypovyč et d'autres). Certains noms ne se prêtent pas à une classification aussi simple (58).

Déjà tous ces exemples montrent les difficultés d'identification de la nationalité des porteurs des noms orientaux (mais pas arméniens) ou ukrainiens. Dans beaucoup de cas il est tout simplement impossible de définir la nationalité arménienne sans le déterminant ethnique (parfois il y est: Armenyn, Ormenyn, Ermenyn) ou sans les indications supplémentaires d'ordre non anthroponymique. Parfois le déterminant ethnique indique non la nationalité, mais l'origine géographique de l'Arméniens (Kačeres Vološyn = Xačʿeres de Valachie ou de Moldavie).

L'anthroponymie montre qu'à Kiev coexistaient trois groupes d'Arméniens: 1. les anciens habitants autochtones et leurs descendants qui portaient des noms ukrainiens, 2. les immigrés plus récents d'Arménie ou des endroits de la diaspora arménienne où s'est conservé un haut niveau de conscience nationale, le tout ayant contribué à la conservation des anthroponymes arméniens (par exemple, ceux de Valachie et de Moldavie), 3. les immigrés en provenance des territoires plutôt turcophones (la Crimée, le bassin de la Volga, la Turquie) et qui portaient des noms turcs. A Kiev leurs descendants avaient des noms ukrainiens (Ivaško et Vasko, les fils de Soltan Albeevyč; Toma, fils de Berendij).

Ces conclusions schématiques, mais justes dans les grandes lignes,

(58) En rapport avec ce problème cf. E. Tryjarski, «Les noms de personnes dans les écrits arméno-kiptchaks: un essai de classification», *Actes du XIe Congrès International des Sciences Onomastiques (Sofia 1972)*, t. 2, Sofia, 1975, pp. 365-381.

trouvent leur appui dans les données des migrations. S. Ṙoška, historien arménien du XVIIIe siècle, communique dans sa *Chronographie*, en se basant sur les inscriptions commémoratives dans les églises arméniennes à Kaménetz (59), que les Arméniens ayant vécu dans les colonies génoises en Crimée furent obligés de fuir en pays kiévien *(i gawaṙn kʿioviay)* après la prise de Caffa par les Turcs (1475) (60). Cette communication n'évoque pas d'objections.

* * *

Comme il a été déjà dit plus haut, l'autonomie de la communauté s'exerçait dans le cadre de l'organisation ecclésiastique, bien que le conseil des anciens s'occupât pratiquement des questions qui n'étaient pas toujours liées à la paroisse. D'une manière ou d'une autre, l'église — en tant qu'institution et édifice — jouait un grand rôle dans la vie de la communauté, elle attirait à elle les Arméniens en dehors de Kiev. D'ailleurs, cela correspond pleinement au rôle de l'Eglise du Moyen Age.

On peut supposer que l'édifice initial de l'église arménienne était construit encore à l'époque prémongolienne. Il est impossible d'admettre qu'à Kiev au XIVe siècle il pût y avoir une résidence d'évêque sans église. Pour la première fois la paroisse est mentionnée d'une manière concrète dans le kondak de 1384, ainsi que dans les kondaks plus récents de 1410 et de 1457-1460 (61).

Combien y eut-il d'églises arméniennes à Kiev? Une ou plus? Une interprétation peu précise des sources amenait les auteurs à croire qu'il n'y en avait pas seulement une, mais deux, voire trois. Comme point de départ à de telles assertions nous avons la communication faite par E. Lassota, noble silésien et ambassadeur de l'empereur allemand, Rudolphe II, aux Cosaques zaporogues. Il s'était arrêté à Kiev du 7 au 9 mai 1594 et avait noté que «ici résident aussi des Arméniens [...] qui possèdent aussi leur propre église» (dans l'original: «undt auch ihre aigne Kirchen haben») (62). Les interprètes non

(59) De toute évidence ces inscriptions commémoratives ont péri. Parmi les fragments de telles inscriptions provenant de trois églises arméniennes de Kaménetz et cités dans le livre de M. Bžškeancʿ, *Čanaparhordutʿiwn ʾi Lehastan...*, Venise, 1830, pp. 140-160, de tels renseignements font défaut.

(60) S. Ṙoškay, *Žamanakagrutʿiwn kam Tarekankʿ ekelecʿakankʿ*, Vienne, 1964. p. 196.

(61) Ališan, *op. cit.*, pp. 217, 221, 225.

(62) E. Lassota von Steblau, *Tagebuch*, Halle, 1866, p. 204.

familiarisés avec les particularités de la langue du XVI[e] siècle ont interprété le mot «Kirchen» au pluriel (comme dans la langue allemande moderne) et ont traduit: «possèdent aussi leurs propres églises» (63). L'étude des inscriptions de E. Lassota montre que ‹ Kirchen» est la forme du singulier du nom en question. E. Bolxovitinov, historien du début du XIX[e] siècle, a mentionné l'église arménienne en l'appelant église de l'Assomption de la Sainte Mère de Dieu (64), tandis qu'en réalité il s'agit de l'église de la Nativité de la Sainte Mère de Dieu. Il s'ensuivit de fausses interprétations malgré que E. Bolxovitinov ait bien localisé l'église, c'est-à-dire là, où se trouvait réellement l'église de la Nativité de la Mère de Dieu. La fausse interprétation de la communication du prêtre dominicain polonais de Kiev, P. Rozwidowski, vivant au milieu du XVII[e] siècle, qui a laissé des écrits sur les différends autour des terrains appartenant à l'église arménienne, situés hors de la ville au lieu dit Syrec' (65), a amené l'idée qu'il y avait eu, là aussi une église arménienne, remplacée plus tard par une église orthodoxe nommée Kurenivs'ka (66). En réalité il n'était question que des terres qui avaient appartenu à l'église arménienne. Tous ces renseignements erronés se répètent sous différentes variantes dans la littérature moderne.

De fait, il y avait eu à Kiev, du moins durant les XIV[e]-XVII[e] siècles, une église arménienne du nom de la Nativité de la Sainte Mère de Dieu de dimensions imposantes, située dans le Podil (c'est-à-dire dans la partie commerciale de la ville) un peu plus bas que l'actuel mont Andrijivs'ka, dans la rue Hnyla (= pourrie), jadis la principale à Podil, au centre des vieux quartiers arméniens. Actuellement c'est l'endroit situé entre la rue Zelins'kyj, le péréulok (ruelle) du même nom et la rue Boryčiv tik. S. Ṙoška était d'avis que l'église avait été construite au XI[e] siècle (67), mais ce n'était qu'une mystification basée sur la pseudo-charte du prince Fédir Dmytrovyč qui daterait de 1060. La communication de I. Karamzin, historien russe, connu de la fin

(63) Des fautes figurent dans les traductions russes et polonaises. Voir: *Sbornik materialov dlja istoričeskoj topografii Kieva i ego okresnostej,* Kiev, 1874, p. 18; E. Lassota, W. Beauplan, *Opisy Ukrainy,* Varsovie, 1972, p. 62.

(64) [Bolxovitinov], *op. cit.*, p. 106.

(65) *Ibid.*, appendice, p. 32; *Sbornik materialov...*, p. 104.

(66) «Mestnost', zanimaemaja kievskoj duxovnoj seminariej», *Kievskie eparxialnye vedomosti,* 1863, p. 257.

(67) Ṙoška, *op. cit.*, pp. 112, 127.

du XVIIIe et du début du XIXe siècle, sur la résidence des Arméniens à l'époque prémongolienne (68) fut interprétée comme un témoignage concret de l'existence d'une église arménienne au XIIe siècle (69). La date de 1433 (70) de N. Zakrevs'kyj présumée être celle de la construction de l'église n'a pas trouvé sa confirmation dans les sources. Peut-être que l'église de Podil a été construite ou reconstruite à la place d'une ancienne église arménienne de l'époque prémongolienne. Il est hors de doute qu'elle avait plusieurs fois souffert des incendies et des destructions des ennemis. On ne sait pas à quelle date se rapporte la vue extérieure — plus occidentale qu'orientale — de l'église conservée sur la gravure de 1688 et sur le dessin de 1651.

Quelques mots à propos des monuments iconographiques qui, chose étrange, n'ont pas servi à l'étude du passé de la colonie. Sur un plan très schématique et bien conventionnel de la ville de Kiev, constitué par A. Kalnofoys'kyj et ajouté en supplément gravé à un livre édité en 1638 (71), dans le quartier de Podil il y a l'image de cinq édifices de type sacral. C'est le panorama nord de Kiev dessiné dans les environs du 26 juillet au 5 août 1651, vieux style, par le peintre hollandais A. van Westervelt, venu avec les troupes lituaniennes et polonaises qui venaient de s'emparer de la ville après une bataille avec les Ukrainiens (72). On y voit une église arménienne, selon nous bien identifiée par N. Petrov (73). Près d'une colline il y a un grand

(68) I. M. Karamzin, *Istorija gosudarstva rossijskogo*, 5e éd., livre 1, t. 3, St Pétersbourg, 1842, p. 124.

(69) Ł. Ališan, *Sisakan*, Venise, 1893, p. 464. Est du même avis, par exemple, A. Alpōyačean, *Patmutʿyun hay gałtʿakanutʿean*, t. 2, Le Caire, 1955, pp. 376-7.

(70) Zakrevskij, *op. cit.*, t. 1, p. 29.

(71) A. Kalnofoyski, *Τεϱατουϱγημα lub cuda, które były tam w samym świętocudotwornym monastyru pieczarskim kiiowskim...*, Kiev, 1638, avec supplément à part. La meilleure réédition du plan se trouve dans: [N. I. Petrov], *Drevnejšij plan goroda Kieva 1638 g.*, éd. B. M. Xanenko, Kiev, 1896.

(72) L'original ne s'est pas conservé et les dessins-copies faits probablement d'après un original de la première moitié du XIXe siècle ont péri lors de la dernière guerre à Varsovie (avec l'anéantissement de la Bibliothèque des Krasiński). Il y a de mauvaises reproductions dans: *Pamjatniki, izdannye Vremennoju komissieju dlja razbora drevnix aktov...*, [t. 1], Kiev, 1845, supplément; 2e éd., Kiev, 1848; 3e éd., Kiev, 1898; Ja. I. Smirnov, «Risunki kieva 1651 goda po kopijam ix konca XVIII v.», *Trudy XIII arxeologiceskogo s"ezda v Ekaterinoslave*, t. 2 (Moscou, 1908), tab. III.

(73) N. I. Petrov, «Novootkrytyj albom vidov i risunkov dostoprimečatelnostej Kieva 1651 g.», *Trudy Kievskoj duxovnoj akademii*, 1905, livre 7, p. 470.

temple avec un toit à deux pentes et un petit dôme sur la partie centrale de l'édifice. L'église est orientée vers l'est. Du côté nord du temple il y a soit une grande abside, soit une aile à part avec une grande fenêtre (lorsque l'église avait la forme d'une croix grecque à sa base). Il y a deux fenêtres (quatre en tout plus la grande fenêtre de l'abside) dans le mur nord de chaque côté, à gauche et à droite de l'abside. A l'ouest de l'église se dresse un clocher carré dans le plan avec un toit en forme de tente. L'église et le clocher sont en pierre (74). Cette vue de l'église de 1651 correspond à l'image de celle qui figura sur le plan-vue de 1638 (l'église a un toit à deux pentes et un petit dôme sur la partie centrale de l'édifice). Nous sommes d'avis que c'est aussi l'image d'une église arménienne et non pas celle d'une cathédrale catholique, comme le croyait N. Petrov (ce dernier n'avait pas remarqué la ressemblance des dessins) (75). Non loin de l'église se trouve la maison paroissiale (76).

La vue monumentale de l'église date de l'époque de l'épanouissement de la colonie (XIV[e] siècle-début du XVI[e] siècle?). La paroisse était très riche. Elle possédait des terres avec un moulin (77) et un étang à Syrec', 9 maisons en ville (78), des places au marché, des maisons et ses dépôts sur ces places (la location d'une place coûtait deux florins par an) (79), la paroisse avait aussi différents revenus en argent qui lui arrivaient constamment. Toutes ces richesses accumulées étaient le résultat d'une résidence séculaire des Arméniens à Kiev. (En guise

(74) Zakrevskij, *op. cit.*, t. 1, p. 861, à la suite d'une mauvaise interprétation du document de 1622 a avancé que l'église était en bois.

(75) N. I. Petrov, «Opyt restavracii plana Kieva v Teraturgime A. Kalnofojskogo 1638 g.», *Izvestija otdelenija russkogo jazyka i slovesnosti Rossijskoj Akademii nauk*, t. 23 (1918), Pétrograd, 1919, t. 1, p. 84.

(76) La maison du prêtre est mentionnée dans la description de 1552 et dans le document de 1622, voir: *Arxiv JuZR*, 7[e] partie, t. 1, p. 116; Holovac'kyj, *op. cit.*, p. 51.

(77) Le moulin arménien existait encore en 1666. Il est mentionné dans l'universal du colonel kiévien, V. Dvorec'kyj, du 28 juin 1660, vieux style; voir A.C.H.E., Kiev, f. 220, inc. 1, t. 177, n. 1. Pour la description de la charte voir Ja. R. Daškevyč, L. A. Procenko, Z. S. Xomutec'ka, *Kataloh kolekciji dokumentiv kyjivs'koji arxeohrafičnoji komisiji 1369-1899*, Kiev, 1971, pp. 60-1.

(78) [Bolxovitinov], *op. cit.*, p. 32; Holovac'kyj, *op. cit.*, p. 51.

(79) Bibliothèque scientifique de l'Académie des Sciences de la R.S.S. d'Ukraine à Lvov (abrégé en: *L.N.B.*), secteur des manuscrits, f. Ossolinski, N[o] 1728 II, pp. 8-9 (l'ordonnance de Sigismond III du 25 août 1628). Cf. aussi la très juste description des biens de l'église de Kiev chez Simēon dpri Lehacʻwoy, *op. cit.*, pp. 347-8.

de comparaison nous pouvons ajouter que les églises arméniennes de Lvov et de Kaménetz ne possédaient pas de tels biens immeubles. Cela prouve le bien-être considérable de la colonie dans le passé.) Le prêtre recevait des dons de Kaménetz (80) et de Lvov (81). Les Arméniens de Kiev et ceux d'autres villes étaient attirés par l'icône miraculeuse de la Mère de Dieu qui, à Kiev, «rendait la vie aux morts et la santé aux malades» (82). Avec la réduction du nombre des Arméniens, les nobles et les bourgeois arméniens ainsi que le prêtre, en tant que tuteurs de l'église, remirent formellement cette dernière le 1[er] octobre 1622 sous les auspices de la colonie lvovienne qui était plus puissante et qui désormais jusqu'en 1669 nomma ses curateurs pour Kiev (83).

Quelques noms de prêtres sont connus. Dans les années de 1612 à 1622 il est mention du curé Jakob qui porta plainte devant le monastère orthodoxe ukrainien Kyrylivs'kyj pour des terrains (84), dans les années 1624-1625 il s'agit du prêtre Hrehorius qui plaida à Kiev l'affaire du prêtre arménien Siméon, enfui de Luc'k pour avoir soi-disant volé les trésors de l'église arménienne de cette ville (85). Lors des violents différends qui avaient éclaté dans les colonies arméniennes après 1630 en rapport avec la question de l'union des églises arméniennes d'Ukraine avec Rome, les Arméniens de Kiev et leur prêtre sont restés fidèles à Ējmiacin. En juin 1632 fut arrêté à Lvov le prêtre kiévien Mykola Muratovyč, ennemi de l'union (86). Dans la plainte des Arméniens de Lvov sur l'évêque uniate N. Torosovyč datant du 29 novembre 1633 les Arméniens kiéviens sont caractérisés comme des

(80) De la part de l'*erespoxan* Mixno, d'après le testament de 1609, A.C.H.E., Kiev, f. 39, inv. 1, t. 24, p. 45a (le texte est en arméno-kiptchak).

(81) De la part de Zuzanna, l'épouse de Stecko Xodzikevyč, d'après le testament de 1637; A.C.H.E., Lvov, f. 52, inv. 2, t. 545, p. 318.

(82) L.N.B., secteur des manuscrits, f. Ossolinski, N° 1721 II, p. 1' (la citation est tirée du panégyrique constitué à Lvov au XVIII[e] siècle).

(83) Holovac'kyj, *op. cit.*, p. 51.

(84) Ya. Tašean (= J. Dashian), *C'uc'ak hayerēn ceragrac' matenadaranin Mxit'areanc' i Vienna*, Vienne, 1895, partie arm., p. 917; [D. P. Žuravskij], *Obozrenije Kieva v otnošenii k drevnostjam*, Kiev, 1847, p. 107; Holoyac'kyj, *op. cit.*, p. 51.

(85) Cette affaire a été reflétée dans une série de documents: A.C.H.E., Lvov, f. 9, inv. 1, t. 111, pp. 314-5; ibid., f. 52, inv. 2, t. 522, pp. 612-3, 876; L.N.B., secteur des manuscrits, f. Petruševyč, N° 14, pp. 41-44; Biblioteka oddziału Polskiej Akademii Nauk, Cracovie, secteur des manuscrits, N° 709, pp. 37-41.

(86) A.C.H.E., Lvov, f. 9, inv. 1, t. 383, pp. 2805-2808; voir aussi Daškevyč, «Simēon dpir...», p. 76.

ennemis de l'union (87). La paroisse subit des répressions: vers 1645 les moines dominicains polonais dépossédèrent les Arméniens d'une grande partie de leurs terres à Syrec' (88) (après avoir utilisé pour cela une charte falsifiée octroyée soi-disant par le prince de Kiev, Oleksandr Volodymyrovyč, en 1411) (89).

Le 17 août 1651 l'église périt dans les flammes avec presque tout le Podil, et par conséquent avec les quartiers arméniens, incendiée par la soldatesque lituano-polonaise qui maraudait en ville et réprimait de cette manière la population ukrainienne. Si les Arméniens tentèrent de reconstruire l'église, tout fut en vain. En 1658 Podil fut de nouveau incendié en guise de répression envers les Ukrainiens, mais cette fois par les troupes russes. Il est bien douteux que la paroisse pût «survivre» à l'oukase du tsar du 3 mars 1660, vieux style, selon lequel les Arméniens étaient chassés de la ville pour avoir soutenu le hetman ukrainien, I. Vyhovs'kyj. Le 5 mars 1669 pour la dernière fois le conseil des anciens de la ville de Lvov nomma les curateurs pour Kiev (ce furent G. Bernatovyč et M. Ter-Symonovyč) (90) qui s'occupèrent, paraît-il, non plus de la défense, mais de la liquidation des biens qui restaient de l'église de Kiev. En 1669 le missionnaire français, L. M. Pidou de Saint-Olon, écrivait à Lvov qu'il y avait à Kiev une église arménienne (91), mais c'était un anachronisme évident. Il en est de même avec la communication du nonce du pape, A. Pignatelli, datant du 10 octobre 1662 qui écrivit de Varsovie à Rome qu'il existait à Kiev une église arménienne et qu'il y avait un prêtre (92). Encore un plus grand anachronisme est la communication de S. Ṙoška (datant des années 30 du XVIII[e] siècle!) sur le fait qu'il y avait à Kiev une église arménienne en pierre (93).

En réalité il en a été autrement. En vertu de l'oukase du tsar de 1660 le colonel kiévien, V. Dvorec'kyj, édicta un universal le 16 mai 1660, vieux style, selon lequel les terres ayant appartenu à l'église

(87) A.C.H.E., Lvov, f. 9, inv. 1, t. 384, p. 1791.

(88) [Bolxovitinov], *op. cit.*, p. 32.

(89) A propos de cette charte voir Ja. R. Daškevyč, «Z pryvodu novoji publikaciji ukrajins'kyx hramot XV st.», *Arxivy Ukrajiny* (Kiev, 1966), n° 6, pp. 87-89.

(90) Daškevyč, «Armjanskoe samoupravienie...», pp. 228-238.

(91) Pidou, «Krótka wiadomość...», p. 13.

(92) Voir G. Petrowicz, *L'unione degli Armeni di Polonia con la Santa Sede (1626-1686)*, Rome, 1950, p. 173 (la date de la communication est à la page 151).

(93) Ṙoška, *op. cit.*, pp. 112, 127. Encore Bžškeanc', *op. cit.*, p. 85, était d'avis qu'il y avait a Kiev (au début du XIX[e] siècle) une église arménienne.

arménienne furent remises à l'église orthodoxe de Saint Nicolas le Bon dans le Podil (94). A l'endroit où se trouvait l'église arménienne on a construit en 1685 l'église orthodoxe en bois de Pokrova de la Sainte Mère de Dieu. En 1766 on a construit sur son emplacement une autre église en pierre du même nom (95), conservée jusqu'à nos jours dans un état difforme.

L'inspection détaillée que nous avons faite sur place en 1976 n'a rien donné pour ce qui est des traces du passé arménien. Il est possible que le clocher de l'église actuelle à plan carré copie les fondements de l'ancien clocher arménien (96).

Il se peut aussi que pendant les constructions précédentes on avait utilisé des détails de pierre ou le matériel de l'église arménienne. Pour résoudre ce problème il faudrait effectuer des fouilles archéologiques, or ces dernières n'ont jamais eu lieu à cet endroit.

* * *

Du XVe siècle au début du XVIe, quand les barrières entre les états n'étaient pas encore très rigides, les bourgeois arméniens pouvaient avancer dans la hiérarchie sociale, obtenir des terres et de cette manière passer à l'état des nobles fonciers (97). Cela leur était possible grâce à deux «qualités» des Arméniens: leur connaissance des langues orientales et leur richesse.

Les milieux arméniens de Kiev ont donné quelques représentants illustres entrés au service du grand prince (qui était en même temps roi de Pologne) en qualité d'interprètes. Ils s'acquittaient de leurs missions en Crimée grâce à leur connaissance irréprochable de la

(94) «Universal Kievskogo polkovnika Vasilija Dvoreckogo 1660 g. ...», *Kievskaja starina*, t. 11 (1885), avril, pp. 743-745.

(95) *Kyjiv*. Providnyk, éd. F. Ernst, Kiev, 1930, p. 567.

(96) L'assertion que l'on rencontre parfois dans la littérature sur le fait qu'une église arménienne se trouvait à l'endroit de clocher actuel est absurde. Voir, par ex., [Bolxovitinov], *op. cit.*, p. 106; V. Askočenskij, *Kiev s drevnejšim ego učiliščem akademieju*, Kiev, 1856, pp. 319-320; N. Sementovskij, *Kiev, ego svjatyni, drevnosti, dostoprimečatelnosti...*, Kiev-St Pétersbourg, 1900, p. 271.

(97) Dans la littérature (surtout généalogique, historique et géographique) on rencontre beaucoup de fautes dans les dates et dans l'orthographe des noms. Nous n'avons pas la possibilité de les indiquer car il faudrait agrandir considérablement le volume de l'article. Nous ne faisons que citer les données vérifiées le plus d'après les sources et qui peuvent ne pas coïncider avec celles des références.

langue tatare (dans les milieux arméniens d'Ukraine on parlait couramment la langue arméno-kiptchake, très proche de la langue des Tatars de Crimée) et des conditions régnant dans le Khanat. Les interprètes arméniens émigrés ou descendants d'émigrés de la Crimée, avaient souvent des noms tatars. (Voilà pourquoi certains chercheurs, sans prendre la peine d'étudier l'ethnos des interprètes, les prenaient pour des Tatars).

Le premier de cette pléiade est l'interprète Soltan Albeeryč (alias Albeev) qui a reçu pour ses services en faveur de Casimir IV avant 1492 les terres Poluknjazivs'ka au-delà du Dniepr (vendues en 1508 au monastère de St Nicolas; il y eut deux témoins arméniens à cet acte) (98). Soltan est mentionné en qualité d'interprète en 1507 (99). Il était encore le possesseur du village de Xaleple (de l'anthroponyme ʿAlī-bey) sur le Dniepr. Les descendants de l'interprète, gentilshommes devenus des Soltanovyč-Xaleps'kyj (100), petit à petit s'ukrainisèrent. Pourtant les représentants de cette famille, encore au début du XVIIe siècle, se considéraient Arméniens (101).

L'interprète Berendij (mort après 1546) (102) allait souvent en Crimée (en 1492 et auparavant, de même qu'en 1496) avec des lettres du grand-prince Alexandre au Khan Mengli-Giray I (103). En 1507 il

(98) *Akty JuZR*, t. 1, pp. 36-7, 60-1; t. 3 (1848), pp. 153-4; *Arxiv JuZR*, 8e partie, t. 4 (1907), p. 159.

(99) *Arxiv JuZR*, 1ère partie, t. 6 (1883), p. 11.

(100) Jabłonowski, *Polska XVI w.* ..., t. 10, dz. 2, (Varsovie, 1894), pp. 22, 62-3, 132; t. 11, dz. 3, (1897), pp. 620, 678. Ce qu'il y a de particulier c'est que Jabłonowski considère Soltan Albeev Tatar (comme Klepatskij, *op. cit.*, t. 1, p. 451) et ses descendants Xalebs'kyj-Arméniens sans se douter que les noms Albeev et Xaleps'kyj sont de même origine (de ʿAlī-bey). Il n'y a pas de raison valable pour considérer les autres Soltan ou Soltanovyč comme Arméniens (comme l'avait fait, par exemple, S. Barącz, *Zywoty slawnych Ormian w Polsce*, Lvov, 1856, p. 1).

(101) Le gentilhomme Fedor Xaleps'kyj est mentionné en 1622 comme un des tuteurs de l'église arménienne de Kiev, voir: Holovac'kyj, *op. cit.*, p. 51.

(102) Considéré avant comme Tatar (voir: Klepatskij, *op. cit.*, t. 1, p. 451). Dans les documents se rapportant à Berendij il n'y a pas d'indication sur son appartenance ethnique, mais il n'y a pas de doute que ses descendants directs, ses petits-fils Fédor et Olexno Len'kovyč (voir infra), étaient arméniens. Dans les conditions endogamiques qui dominaient dans les milieux bourgeois arméniens il était impossible qu' en Ukraine aux XVe et XVIe siècles que des mariages arméno-tatars, c'est-à-dire entre chrétiens et musulmans aient eu lieu.

(103) K. Pułaski, *Stosunki z Mendli-Gireyem, chanem Tatarów perekopskich (1469-1515)*, Cracovie-Varsovie, 1881, pp. 33, 222, 229-30, 232-3.

est plusieurs fois témoin à des procès juridiques (104). En 1501 Berendij a reçu d'Alexandre le village de Vyšenka près de Kiev (105), et par la suite il devint boyar de Čerkasy. En 1536, déjà à Čerkasy, il défendait le château du grand-prince contre les bourgeois insurgés de Čerkasy et de Kaniv (106).

Un représentant connu des Arméniens de Kiev fut l'interprète Makar Ivaškovyč (mort avant 1542) qui avait effectué plusieurs fois (en 1510 et 1514) des missions diplomatiques en Crimée (107). Comme le témoigne son compte rendu de 1510, il s'orientait bien dans la situation politique de ce temps et en outre passait pour un homme courageux. Il n'eut pas peur de déclarer au roi Sigismond I[er] en 1510 que «si votre grâce ne monte pas elle-même sur un cheval et ne vient pas à Kiev pour défendre sa terre, alors, souverain, la terre de son Etat périra dans sa racine» (108). En 1516, pour ses services, Makar reçut le village de Lyskivščyna et la terre Nahirna (ou Pohinna) (109).

Len'ko Demjanovyč (mort en 1518), peut-être le fils de Demjan mentionné dans les sources de 1510 (voir supra), prit aussi part dans les ambassades à Mengli-Giray I[er]. En 1515 Len'ko reçut en propriété le village de Otočyloryči (110) en guise de compensation pour les pertes subies en Crimée. Lors d'un de ses voyages en Crimée Len'ko fut tué. Il était marié avec la fille de l'interprète Berendij Nastusja (111) et ses descendants devinrent les chefs de la famille des Len'kovyč et celle des Len'kovyč-Pohors'kyj (Ipohors'kyj) (112).

(104) *Arxiv JuZR*, 1ère partie, t. 6, pp. 11, 12.

(105) *Akty JuZR*, t. 1, p. 183.

(106) *Ibid.*, t. 2 (1865), pp. 146-7. Il ne faut pas confondre l'interprète Berendij avec d'autres propriétaires fonciers, tels que le Kiévien Berendij Pimenovyč ou Berendij Tarasovyč de Vynnycja.

(107) Pułaski, *op. cit.*, pp. 152-3, 357-8, 372-375, 378-380, 435-6.

(108) *Ibid.*, p. 380 (le texte du compte rendu de Makar en ukrainien).

(109) *Akty JuZR*, t. 1, pp. 171-175; *Gramoty...*, pp. 26-7 (Makar y figure comme Arménien).

(110) I. Malinovskij, *Sbornik materialov, otnosjaščixsja k istorii panov-rady Velikogo Knjažestva Litovskogo*, Tomsk, 1901, pp. 307-8 (Len'ko y figure comme Arménien).

(111) *Arxiv JuZR*, 1ère partie, t. 6, pp. 38-44.

(112) Klepatskij, *op. cit.*, t. 1, pp. 374-5; Jabłonowski, *Polska XVI w....*, t. 10, dz. 2 (1894), pp. 208, 298, 311, 348; t. 11, dz. 2 (1894), pp. 373, 572; t. 11, dz. 3 (1897), pp. 620, 677, 679; S. Uruski, *Rodzina. Herbarz szlachty polskiej*, t. 8 (Varsovie, 1911). pp. 335-337; A. Boniecki, *Herbarz polski*, 1ère partie, t. 14, (Varsovie, 1911), pp. 86-91.

L'interprète Bohdan (mort avant 1552) était en 1540 le porteur d'une lettre de Sigismond Ier à Sahib-Giray Ier. Les pourparlers concernaient la question des actions militaires communes de l'Etat polono-lituanien et des Khanat de Crimée contre la Moscovie (113). Mais au milieu du XVIe siècle les conditions changèrent; Bohdan ne reçut pas de terres. En 1552 nous trouvons sa veuve parmi les bourgeois de Kiev (114).

Chose bien étrange, l'activité de ces interprètes et diplomates arméniens, malgré la publication ancienne des documents respectifs, n'a pas eu d'écho dans les ouvrages consacrés à la participation des Arméniens au service diplomatique de la Lituanie et de la Pologne (115).

Les Soltanovyč-Xalebs'kyj, les Berendijevyč, les Ivaškovyč, les Len'kovyč et les Len'kovyč-Pohors'kyj n'étaitent pas les seules familles ukrainiennes nobles d'origine arménienne. En 1507 Sigismond Ier fit don du village abandonné de Lysakovo au frère de l'interprète Makar-Fylyp Ivaškovyč (116), le fondateur de la famille de Fylypovyč.

L' «engagement» des Arméniens de Kiev en qualité d'«interprètes tatars du souverain» (tels étaient leurs titres officiels) se termina vers le milieu du XVIe siècle. C'est ainsi que prit fin cette voie d'avancement social.

* * *

Peut-être faudrait-il en chercher la cause dans l'abandon de la colonie. Quelques Arméniens commencent à délaisser Kiev dans la première moitié du XVIe siècle. En 1539 on fait la connaissance à Kamenétz d'un citadin arménien nommé Hrehor de Kiev (Kyovianyn // Kyowyanyn) (117), qui avait sans aucun doute vécu à Kiev. Dans

(113) *Akty ZR*, t. 2 (1848), pp. 362-3 (Bohdan y figure comme Arménien).

(114) *Arxiv JuZR*, 7e partie, t. 1 (1886), p. 116.

(115) B. Baranowski, «Ormianie w służbie dyplomatycznej Rzeczypospolitej», *Myśl Karaimska*, S.N., t. 1, Wrocław, 1946, pp. 119-137; G. Petrowicz, «Gli Armeni al servizio diplomatico del Regno di Polonia», *Relationes Instituti Historici Polonici Romae*, an. 16, Rome [1961], pp. 209-216; N. S. Rašba, S. I. Averbux, «Armjane na polskoj diplomatičeskoj službe v XVI-XVII vekax», *Patma-banasirakan handes* (1974), no 2, pp. 181-191.

(116) *Akty JuZR*, t. 2, 1865, p. 144 (daté faussement 1540); Jabłonowski, *Polska XVI w. ...*, t. 11, dz. 3 (1897), p. 386; E. Rulikowski, «Motowidłówka», *Słownik geograficzny...*, t. 6 (Varsovie, 1885), p. 742; Boniecki, *op. cit.*, 1ère partie, t. 8 (1905), p. 78.

(117) *Matricularum Regni Poloniae summaria*, 4e partie, t. 1, Varsovie, 1910, nos 6668, 6670.

la deuxième moitié du XVI[e] siècle il s'est passé un changement dans la voie commerciale Crimée-Kiev-Nord par laquelle arrivaient les fourrures du Nord vers le Proche Orient. Nous avons vu plus haut que les Arméniens de Turquie avaient choisi en 1568 un biais étrange pour arriver en Moscovie, à savoir: ils partirent des Balkans pour passer par Kaménetz, Kiev et de là en Moscovie. Mais le voyage s'était terminé par le pillage de la caravane.

L'animosité entre la Pologne et la Moscovie allait s'accentuant. Les actions militaires qui se prolongaient presque sans arrêt pendant des décennies (1560-1582, 1609-1619, 1632-1634) avaient paralysé le commerce sur le tronçon Kiev-Moscou. Les incursions armées des Tatars en Ukraine qui devenaient de plus en plus fréquentes et les campagnes-ripostes militaires des Cosaques ukrainiens troublaient sérieusement la sûreté de la voie Crimée-Kiev. A tout cela s'ajoutèrent les persécutions religieuses. En 1569 Kiev passa de la Lituanie à la Pologne, il s'ensuivit un renforcement de l'oppression des non-catholiques. L'historien polonais S. Sarnicki notait en 1585 qu'à Kiev résidaient «pas mal» d'Arméniens (118), mais neuf ans plus tard (en 1594) le susmentionné E. Lassota soulignait le fait de leur appauvrissement: «ici il y a aussi des Arméniens, pas particulièrement aisés» (119). Les Arméniens qui restèrent à Kiev changèrent le commerce international pour s'orienter vers le commerce local: plus d'un s'occupa à entretenir une auberge près de Kiev, ce qui ne leur ressemblait pas. E. Lassota déjeuna deux fois dans le village de Xanbekovo (actuellement Zariččja dans la région de Kiev) sur la Stuhna chez l'Arménien Manvel de Kiev qui y possédait une auberge. Il y acheta de la farine et des gruaux pour le voyage (120).

L'organisateur des persécutions des Arméniens de Kiev vers la la fin du XVI[e] siècle fut l'évêque catholique polonais J. Wereszczyński (vers 1540-1598), qui les frappait parfois d'accusations brutales et insensées. Pour envenimer les rapports sociaux il écrivait dans ses interventions publicistes qu'à Kiev «les plus riches commerçants sont les Arméniens» (121). Il accusait les Arméniens de couardise ce qui les rendait ineptes dans la lutte contre les Turcs et les

(118) S. Sarnicius, *Descriptio et novae Poloniae*, [Cracovie], 1585, pp. D-D[1].

(119) Lassota von Steblau, *op. cit.*, p. 204.

(120) *Ibid.*, p. 202.

(121) J. Wereszczyński, *Sposób osady nowego Kijowa...*, Cracovie, 1595; cité d'après J. Wereszczyński, *Pisma polityczne*, Cracovie, 1858, p. 42.

Tatars (122); il les incriminait de trahisons au profit des Turcs (pareillement qu'aux Tsiganes et aux juifs) (123). L'évêque avait avancé une «théorie» selon laquelle des juifs, par l'intermédiaire des Arméniens, auraient emporté de Pologne toutes ses richesses en Turquie, en Moldavie et en Moscovie, ces mêmes juifs se feraient aider par les Arméniens pour vendre à l'étranger tous les secrets d'Etat, c'est-à-dire que ces trois peuples auraient manifesté plus d'une fois leur inimitié à l'égard des Polonais et qu'ils apportaient à la Pologne plus de mal que d'utilité (124). Wereszczyński exigeait l'augmentation des impôts et d'autres mesures sévères à l'encontre des Arméniens. Son arménophobie eut un effet des plus funestes sur les Arméniens de Kiev, où les paroles du prélat catholique étaient toutes puissantes. On sait que les citadins qui avaient pris des terres à bail appartenant à l'église arménienne refusaient de payer l'affermage et étaient soutenus même par le magistrat. Il a fallu avoir recours à l'ordonnance de Sigismond III (du 25 aout 1628) pour que celui-ci revînt à ses obligations (125).

Simēon dpir avait en 1618 évalué le nombre des Arméniens à 4 familles (126). Naturellement c'est une litote (Simēon n'a jamais mis les pieds à Kiev). Dans le document de 1622, d'après lequel l'église de Kiev passait sous la tutelle du conseil des anciens arméniens de Lvov, il est mention d'au moins 8 familles. Ce sont: le prêtre Jakob, le gentilhomme Fedir Xaleps'kyj, les bourgeois Ivan Tolkan (Tolkač?), Jakym Makarovyč, Stefan Ortovyč, Mykolaj Xursevyč, son frère Vasyl Xursevyč et Garabit Kirkorovyč (127). Cela nous permet d'évaluer le nombre des membres de la colonie à plus de 60 personnes. Le représentant des Arméniens le plus illustre fut V. Xursevyč (mort avant 1644) qui était membre du conseil municipal de Kiev, un marchand connu pour son commerce avec Lvov (128). C'est à peu près sous

(122) Du même auteur, *Excitarz do podniesienia wojny s. przeciwko Turkom i Tatarom*, [Cracovie], 1591; cité d'après *Sbornik statej i materialov po istorii Jugo-Zapadnoj Rossii*, v. 1, Kiev, 1911, p. 72.

(123) Du même auteur, *Droga pewna do prędszego ẏ snadnieyszego osadzenia w ruskich krainach pustyń...*, Cracovie, 1590; cité d'après *Sbornik statej...*, v. 1, p. 17.

(124) Du même auteur, *Publika ich m. Rzeczyposp. na seymiki przez list objaśniona...*, Cracovie, 1594; cité d'après le même auteur *Pisma...*, p. 19.

(125) L.N.B., secteur des manuscrits, f. Ossoliński, n° 1728 II, pp. 8v-9.

(126) Simēon dpri Lehacʻwoy, *op. cit.*, p. 347.

(127) Holovac'kyj, *op. cit.*, p. 51.

(128) A.C.H.E., f. 52, inv. 2, t. 527, p. 29. V. Xursevyé est aussi mentionné dans les documents cités dans la référence 85.

ce rapport numérique que la communauté accueillit le déclenchement de l'insurrection ukrainienne de 1648 dirigée contre la Pologne. Cette colonie, la plus ancienne restée sur le territoire ukrainien libéré où les Arméniens jouissaient sans aucune restriction des droits et des possibilités de citoyens libres (129).

Les vicissitudes des longues guerres ukraino-polonaises et, par la suite, ukraino-moscovites eurent un effet funeste sur la destinée de la colonie. Comme il a déjà été dit plus haut, en septembre 1651 les troupes lituano-polonaises de J. Radziwił firent irruption à Kiev et mirent la ville à feu et à sang en pillant tout. Le 17 août 1651, quelques jours après que A. van Westervelt eut fait ses esquisses du panorama de la ville encore intacte, les quartiers arméniens dans le Podil partirent en fumée avec l'église (130) et toutes ses richesses séculaires. Neuf ans après, paraît-il, les survivants arméniens peu nombreux connurent le destin d'exilés. En vertu de l'oukase du tsar Alexej Mixajlovič du 3 mars 1660, vieux style, ils furent considérés comme suspects pour leur sympathie envers le hetman ukrainien I. Vyhovs'kyj, et furent chassés de Kiev (131). En quittant

(129) Sur la situation des Arméniens en Ukraine dans les années 1648-1654 voir Ya. Dachkévytch, «Armenians in the Ukraine during the Rule of Hetman Bohdan Khmelnitsky (1648-1657)», publié dans le recueil consacré au 60e anniversaire du prof. O. Pritsak.

(130) Lettre d'un témoin du 22 août 1651, dans: A. Grabowski, *starożytności historyczne polskie*, t. 1, Cracovie, 1840, p. 339

(131) Malgré le fait que l'importance de l'oukase de 1660 soit grande en tant que source historique et qu'il soit cité dans beaucoup d'ouvrages historiques sur Kiev (par ex., [D. P. Žuravskij], *op. cit.*, p. 5; Zakrevskij, *op. cit.*, t. 1, p. 317; t. 2, p. 592, 861 etc.), son texte n'a jamais été publié. Il n'y est pas non plus dans le *Polnoje sobranije zakonov Rossijskoj imperii*, t. 1 (1649-1675), St Pétersbourg, 1830; il ne figure pas dans les ouvrages de références (par ex., S. F. Rubinštejn, *Xronologičeskij ukazatel ukazov i pravitelstvennyx rasporjaženij po gubernijam Zapadnoj Rossii, Belorussii i Malorossii za 240 let s 1652 po 1892 g.*, Vilna, 1894). Bien qu'en vertu de l'oukase de 1660 les juifs fussent aussi chassés, dans les ouvrages sur l'histoire des juifs il n'est presque pas mentionné, il ne l'est pas dans le recueil de V. Levanda, *Polnyj xronologičeskij sbornik zakonov i položenij, kasajuščixsja evreev... ot 1649 po 1873 g.*, St Pétersbourg, 1874. Seulement dans l'ouvrage de Ju. Gessen, *Istorija evrejskogo naroda v Rossii*, 2e éd., St. Petersbourg [1922], pp. 30-1, il y a une mention vague sur cet événement. Nous n'avons pas pu trouver le texte de l'oukase; nous avons utilisé son résumé dans un ouvrage écrit en 1800 — voir M. Berlyns'kyj, «Istorija mista Kyjeva», *Kyjivs'ka starovyna, ščoričnyk*, Kiev, 1972, p. 151.

la ville ruinée ils (132) emportèrent les souvenirs les plus précieux de leur passé kiévien: le cachet du conseil des anciens et l'icône miraculeuse de la Mère de Dieu (133).

(132) Il se peut que parmi les derniers Arméniens de Kiev il y eût le commerçant Sefer Bodur dont la fondation est mentionnée à Lvov en 1680. Voir Daskevyč, «Armjanskoe samoupravlenie...», p. 227.

(133) Sur le cachet voir *supra*. L'icône a été transférée dans la cathédrale de Lvov, plus tard elle a été installée sur une des entrées de l'enceinte de la ville. En 1869 on l'aurait vue au-dessus de l'entrée du cimetière près de la cathédrale arménienne. La destinée ultérieure de cette ancienne icône est inconnue. Voir G. Kasparowicz, Skarb wszechmocności Boskiey... (manuscrit), L.N.B., secteur des manuscrits, f. Ossoliński n° 1721 II (avec la description des miracles depuis les années 1751-1774); Barącz, *Żywoty...*, pp. 164-5; du même auteur, *Rys dziejów ormiańskich,* Tarnopol, 1869, p. 150; du même auteur, *Cudowne obrazy Matki najświętszej w Polsce,* Lvov, 1891, p. 161 (dans le dernier ouvrage l'auteur contredit les données sur l'icône qu'il avait communiquées dans ses ouvrages précédents).